



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse

LA LOI 2002-2, 20 ANS APRÈS !

Dates

18 et 19 octobre 2022
De 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Code Harmonie

50879129

Durée

2 jours

École organisatrice

ENPJJ, PTF IDFOM

Lieu

Pôle Territorial de Formation
Île-de-France Outremer
PLAINE UP'
17-19 avenue
de la Métallurgie
93210 La Plaine Saint Denis

Responsable de session

Amaurie TORTORA
amaurie.tortora@justice.fr

Intervenante

Myriam FABRE
Docteur en droit privé
Formatrice à l'IRTS
Parmentier

Amaurie TORTORA
Formatrice

Public visé

Directeurs
RUE
Psychologues
Éducateurs
Secrétaires
Cuisiniers

Nombre de places : 25

Date limite de réception des candidatures

8 septembre 2022

Présentation

Il y a 20 ans, à travers la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le législateur a porté l'ambition de bousculer le jeu des acteurs du travail social en invitant les professionnels du secteur, comme les personnes accompagnées à s'inscrire dans des postures, à des places et dans des logiques à réinventer. Presque 20 ans plus tard, cette loi peine encore à s'appliquer dans certains services de la PJJ. Comment favoriser la participation des jeunes et de leurs familles dans le cadre de mesures contraintes?

C'est à la fois le sens de cette loi, l'usage de ses outils et l'acte créatif en éducation qu'il permet, que cette formation vise à interroger et déployer.

Objectifs et contenu

- Appréhender et débattre le sens de la loi 2002-2 ;
- (Re)connaître les droits des bénéficiaires de l'action éducative ;
- (Re)découvrir les sept outils de la loi 2002-2 et leurs modalités d'application spécifique à la PJJ ;
- Se saisir des enjeux et des outils de la loi 2002-2

Méthodes pédagogiques

- Exposé théorique et débats ;
- Réinterprétation des outils ;
- Échanges de pratiques.

Informations complémentaires :

Chacun est invité à venir avec les outils existants sur son service.